

LE COMMUNISTE

Organe de la Colonie libertaire l' « Expérience » (Section de Boitsfort du G. C. L.)

AVIS

Le **COMMUNISTE** sera tiré tous les mois à 2,000 exemplaires, qui seront distribués gratuitement : c'est l'effort de la Colonie.

Nous conserverons la composition jusqu'au lundi ; en conséquence, les camarades qui voudraient en faire une commande, doivent la faire par retour du courrier (4 fr. 50 le mille, port compris).

Nous ne pouvons garantir l'envoi du journal à personne. Ceux qui veulent le recevoir régulièrement, sont priés de nous envoyer 50 centimes par an.

Tout ce que les compagnons nous enverront servira à augmenter le tirage. Il sera ouvert à cette occasion une liste de souscription.

LA CONSCIENCE DEVANT LA LOI

On ne saurait assez souligner la réponse admirable, si digne, si forte dans sa simplicité concise, que fit au procès Ferrer le co-accusé de l'ancien directeur de l' « Escuela moderna ».

On se rappelle que le ministère public demandait compte à Naekens d'avoir abrité momentanément Mateo Moral, l'auteur de l'attentat de Madrid. La loi, arguant l'ineffable Becerra del Toro en s'adressant à Naekens, vous interdisait pareil acte. Et Naekens, puissant en ceci comme la synthèse personnifiée du monde supérieur dont nous cherchons à hâter l'éclosion, répondit : « Ma conscience est au dessus de la loi. »

Dans cet apophtegme nous paraît réellement incluse toute la philosophie libertaire.

Mais reprenons la question *ab ovo*.

L'Encyclopédie au xviii^e siècle ; la Déclaration des Droits, en 1789 ; la cohorte des penseurs positivistes, criticistes, matérialistes, du xix^e siècle ;

les Constitutions civiles modernes elles-mêmes, qui, dans la pratique, doivent être prises, paraît-il, au « contre-pied » de la lettre, ont proclamé que *la conscience est libre, que son domaine est inviolable, qu'elle a des droits inaliénables*. Certes, la condition même de l'honnêteté de ses actes, c'est que l'individu use de sa liberté sans nuire à autrui, dans des limites d'action légitime, inspiré par une moralité harmonique au milieu. Mais tel est bien le cas de Naekens :

Un homme malheureux, implorant, se présente à lui. « Entre », dit tout d'abord la conscience de Naekens ; et ce geste constitue évidemment une belle leçon de morale pratique. « Je suis poursuivi, dit l'homme, mais je mets ma confiance dans ta pitié et dans ta loyauté. » Une conscience droite et élevée ne pouvait que répondre : « Si je ne puis te garder longtemps, pourtant, trahir ta confiance, te repousser, commettre la lâcheté insigne de te trahir et de te perdre, me serait impossible. » Et cela est, certes, d'une grande beauté morale, pour tout être au jugement sain et honnête.

On voit, par ce seul exposé du cas de Naekens, qu'il peut, et par suite, qu'il doit se produire des conflits entre la Conscience et la Loi ; mais que la conscience, c'est-à-dire la « moralité exprimée » de l'individu est, en principe, bien plus respectable, bien supérieure, bien moins sujette à caution, bien plus intangible que la conscience ou la moralité de la Loi, conscience généralement si élastique et si incohérente, moralité si souvent acoquinée à des calculs d'intérêt et à des maquignonnages dissimulés.

Si l'on ne voit pas cela d'une première vue, nous allons le mettre, suivant le conseil de Montaigne, en un nouveau visage :

Qu'est-ce, en effet, que la Loi ? C'est — pour mettre les choses au mieux, pour flatter véritablement la définition de la Loi — l'expression momentanée et codifiée de quelques individus, lesquels ne représentent en fait ni ne sauraient représenter qu'eux-mêmes, lesquels se réunissent en bande pour mettre en formules sur les sujets les plus variés leurs états de conscience plus ou

moins parfaits, plus ou moins compétents, plus ou moins propres, plus ou moins désintéressés, plus ou moins sincères, plus ou moins divergents, quand ils ne sont pas nettement contradictoires! Ces formules sont appelées lois et imposées par la fraction de l'assemblée dont les vues l'emportent, non seulement à l'autre fraction « moralement » dépouillée, mais encore à l'ensemble des citoyens, au mépris des vues, de la conscience, du droit, et — comme c'est le cas fréquent — des bonnes raisons et du bon droit de ceux-ci!

Que peut valoir une semblable soi-disant conscience ou moralité collective ainsi traduite en formules, forcément, ou disparates, ou suspectes d'égoïstes calculs, ou erronées? Réunissez les législateurs en troupeau: ils se voteront à eux-mêmes, par exemple, une prébende de quinze mille francs l'an escroqués à la caisse publique, prélevés sur le sou du prolétaire; ils se prononceront, par exemple, pour l'ouverture de poursuites contre quelque Ferrer, quelque Naekens, contre ceux qui, marchant dans le sillon de la philosophie expérimentale, appliquent méthode et résultats scientifiques à l'élaboration d'une conscience plus élevée que celle des parasites de la législature, d'une conscience qui puisse se libérer, dans une société rationnelle, de la contrainte des lois trainées comme un poids mort alourdissant un joug blessant. Dispersez ces législateurs, remettez chacun d'eux en possession de lui-même, de sa conscience individuelle; et nous hésiterons à dire, nous ne voudrions faire à aucun d'entre eux l'injure de dire qu'il forcera la serrure d'une caisse quelconque; qu'à l'être angoissé qui lui crierait: « J'en appelle à ton cœur! sauve-moi! je souffre! je suis traqué! je ne réclame qu'une heure de pitié et d'humanité! » il opposerait la cruauté infâme d'un silence qui osât juger et condamner!

Que tous ceux en lesquels s'est gravée la parole de Naekens — qui, il est piquant de le faire remarquer, ne se donne pas comme anarchiste — aient une attitude conforme à leur approbation, et sachent prendre pour mesure de cette approbation la beauté, la haute signification logique de cette parole et de cet acte. Georges BELOT.

Boîte aux Ordures.

Vous m'appartenez corps et âme. Il n'existe aujourd'hui pour vous qu'un seul ennemi, c'est celui qui est mon ennemi. Avec les menées socialistes actuelles, il pourrait arriver que je vous ordonne de tirer sur vos propres parents, sur vos frères, même sur vos pères, sur vos mères (Dieu nous en préserve); mais dans ce cas, vous devriez m'obéir sans hésiter.

(GUILLAUME II, EMPEREUR D'ALLEMAGNE,
À SON SERMENT DE FIDÉLITÉ DEVANT LES TROUPES).

Pour Naekens

Il y a près d'un mois, plusieurs journaux annoncèrent que le ministre de la « Justice » espagnole avait promis de libérer Naekens et ses co-condamnés avant la fin du mois de juin.

Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans le Peuple que Naekens, d'après les règlements des prisons, va être transféré au pénitencier d'Aona. C'est la mort à bref délai pour l'héroïque vieillard.

Dans notre prochain n°, s'il y a lieu, je reviendrai sur l'arbitraire incroyable de la « Justice » espagnole dans le procès de Naekens et de ses amis Mata et Ibara.

Nous devons empêcher les bourreaux, je veux dire les puissants d'Espagne, d'accomplir leur crime jusqu'au bout.

Naekens, par le fait d'avoir mis sa conscience au dessus de la loi, symbolise les plus belles aspirations humaines; il faut que tous les hommes dignes de ce nom le fassent remettre en liberté.

Puissent ceux qui bataillent par la plume et la parole être assez nombreux et assez forts pour ne pas être remplacés par des terroristes!

Émile CHAPELIER.

Bravo !

Nous lisons dans le Peuple du 13 courant :

Mantoue est une des villes les plus avancées de l'Italie. Les organisations économiques et coopératives y sont puissantes. L'esprit de solidarité et de sacrifice du prolétariat de toute la province est connu dans le pays entier.

Récemment le conseil provincial vota la construction d'une nouvelle prison à Mantoue; les plans sont faits, le terrain est choisi et acheté, mais... on ne trouve pas d'ouvriers pour la construire.

Les maçons de la ville et de la province se sont refusés à construire une prison qui servirait, comme les autres, à renfermer les victimes directes du régime social actuel. Les prisons sont faites pour les pauvres. Les riches trouvent toujours le moyen de ne pas s'y faire enfermer.

tandis que les pauvres n'ont pas tous les jours de quoi manger.

La misère et la grande richesse personnelle sont les causes d'une foule de délits. Il faut faire disparaître l'une et l'autre, mais non pas en construisant de nouvelles prisons.

En conséquence, les maçons de Mantoue et de la province ne veulent pas travailler à la construction de la prison et les entrepreneurs ne trouvent pas non plus d'ouvriers dans les autres villes, car ceux-ci se refusent à jouer le rôle de sarrasin.

De tels faits se passent de commentaires.

Avis aux syndiqués belges.

Propagande par le Théâtre

En examinant le progrès social dans l'évolution du syndicalisme nous constatons un fait caractéristique : le mouvement de cohésion qui s'accomplit au sein de la classe ouvrière n'a qu'une déterminante directe : le besoin d'améliorations immédiates.

Mais si la hausse des salaires et la diminution des heures de travail augmentent le bien-être ce n'est que momentanément et il est du devoir des pionniers d'avant-garde de ne pas s'arrêter à ce palliatif.

Le mouvement commercial suivant les fluctuations de la hausse des salaires, il en résulte que les matières nécessaires à l'existence ne tardent pas à redevenir inabordable. Situation toute d'actualité, révélant un orage latent.

Le mobile véritable du vrai syndicalisme c'est la reprise intégrale du sol, sous-sol, moyens de production et de communication. Pour être libérés de toute tutelle les producteurs ne doivent plus avoir pour guide que la loi des libres affinités.

Le moment est venu pour les propagandistes libertaires de se mettre à l'œuvre et d'exposer patiemment aux producteurs de la richesse sociale le but moral de la société future.

Plusieurs méthodes sont à la portée des camarades. La plus rationnelle est celle qui correspond le mieux à la mentalité de la classe ouvrière. Passons en revue les plus généralement employées et recherchons la plus efficace, c'est-à-dire celle qui, pour les travailleurs, comporte le summum de compréhension.

1^o. Les conférences ; elles sont de haute portée et de grande intelligence. Malheureusement les sujets traités par les conférenciers ne sont compris que par un petit nombre des auditeurs ; la presque totalité de ceux qui vont à ces réunions ne se dérangent guère que pour un « beau

tribun ». Interrogez-les à la sortie sur le sujet, ils ne vous répondront pas, ou s'ils vous répondent ce sera à côté de la question, en dénaturant la thèse de l'orateur.

2^o Les cercles d'étude ; nous avons constaté qu'ils ne sont fréquentés que par quelques fervents convaincus de l'idéologie.

3^o Les bibliothèques ; elles ne donnent pas les résultats désirés, les neuf dixièmes des ouvriers n'ayant pas reçu une instruction suffisante pour comprendre ce que les grands penseurs ont écrit sur l'anarchie.

De plus les ouvriers étant exténués par les longues journées de labeur, pour grossir la bourse de la bande capitaliste, ne recherchent le soir que le repos et un peu de divertissement, les seules consolations des peinarads.

Cependant qu'on ne croie pas que je condamne ces méthodes, au contraire ; je pense que ceux qui ont le courage de les employer rendent un immense service à l'idée et à l'humanité.

Mais, à mon avis, la propagande par le théâtre à thèse est plus efficace et satisfait mieux à tous les desiderata, donnant à réfléchir à tous ceux qui assistent aux représentations, ne fatiguant pas le cerveau, procurant le plaisir à la plèbe pendant ses courts moments de loisir, provoquant son développement intellectuel, l'initiant à la pratique de l'altruisme, l'habituant à reconnaître le bien et le mal, élevant sa conscience, lui démontrant la possibilité d'un embellissement indéfini de la vie.

Tout le monde va au théâtre : hommes, femmes, enfants en causent dans la famille, l'idée se suggère, l'esprit en garde le souvenir, et la propagande fait du chemin.

L'expérience faite l'hiver dernier à Verviers et ailleurs nous a démontré l'efficacité de ce moyen d'action.

Voici comment l'on avait procédé à Verviers : quelques camarades s'étaient réunis pour faire la réclame de la représentation, la vente des cartes, etc. Pour la partie dramatique, l'on s'est mis en rapport avec la Colonie Libertaire de Boitsfort ; pour la partie lyrique on a fait appel, à titre gracieux, aux camarades dévoués. La Colonie prend tout à sa charge, par conséquent, le compte des profits et pertes lui reste ; pour notre charge, nous n'avons qu'un but : faire réussir le mouvement en attirant à notre soirée le plus de monde possible.

Seulement, les frais de déplacement de la colonie sont fatalement très élevés, et pour qu'elle puisse continuer ses représentations, il faut tout au moins équilibrer les recettes et les dépenses.

D'autre part il faudrait donner de l'extension à cette propagande. Il devrait se former dans plusieurs localités des groupes qui se mettraient en rapport avec la colonie pour donner des représentations pendant la prochaine saison hivernale. Celle-ci pourrait alors établir un programme d'action pour une tournée dans les grands centres et jouer dans la banlieue en matinée.

Pour hâter la révolution sociale libératrice, j'engage les camarades à ne plus rester inactifs. Au lieu de nous chamailier sur des petites divergences de vue et de discuter sur des niaiseries, fusionnons nos moyens et nous ferons œuvre utile.

Unissons tous nos efforts pour le triomphe de la vérité !

Verviers, 4/7/07.

Eugène COLARD.

Note de la Rédaction.

La Colonie profite de cette occasion pour remercier tous les camarades qui l'ont aidée dans l'organisation de la propagande par le théâtre.

NOUVEAUX JOURNAUX LIBERTAIRES

L'Effort. — C'est un petit journal hebdomadaire à 2 centimes, que lance le camarade G. Thonar (97, rue Laixheau, Herstal). Dans le n° 3, Thonar se plaint, avec raison, de l'apathie des camarades. C'est la raison, dit-il, pour laquelle *L'Effort* ne peut paraître régulièrement ; mais il est résolu à le faire paraître le plus souvent possible, dût-il le faire seul.

De vrije Communist. — Organe de la Fédération des Communistes Libertaires de Hollande. Bi-mensuel. Administration : J. L. Bruijn, 170, Keppelerstraat, La Haye. Abonnement trimestriel pour la Belgique : 90 centimes. Nous ne saurions trop recommander cette feuille à tous les camarades lisant le flamand.

La Feuille. — Lancée gratuitement par le Groupe Communiste Libertaire de Charleroi. Paraît au moins six fois par an. Désiré Pierre, rue du Calvaire. Couillet.

PARAITRA LA SEMAINE PROCHAINE :

Le Gueux (ex-Éducateur). — Mensuel. Le n° : 10 centimes. 4, rue du Temple (Cour Defechereux), Hodimont-Verviers.

VILLE DE DOLHAIN

Salle de M^{me} V^e PYRE, Avenue Victor David.

L'ÉMANCIPATION

(CERCLE D'ÉTUDES)

Dimanche 28 Juillet 1907, à 8 h. du soir.

Grande Conférence

avec le concours des Camarades

Emile CHAPÉLIER & Jean ROBYN

Sujets : **Ce que devrait être la Libre-Pensée ;
Pourquoi il ne faut plus de religion.**

Carte d'Entrée : 10 centimes

Contre remise d'un billet de tombola.

Bibliothèque de la Colonie "l'Expérience,,

1. **Une Colonie Communiste** (Emile Chapelier) 0.10
2. **Le Communisme et les Paresseux** (idem) 0.10

SOUS PRESSE :

- Au Vol de la Cognée** (Ed. Balle) 0.20
La Nouvelle Clairière, drame social en 5 actes (Emile Chapelier) 1.00

PARAITRONT PROCHAINEMENT :

- Faites peu d'enfants !** (idem) 0.15
Les Parias, drame social en 3 actes (Jean Robijn) 1.00
Fille-Mère, drame social en 4 actes (idem) 1.00
Au Confessionnal, vaudeville en un acte (Emile Chapelier) 0.30
Trop Féconde, drame social en 4 actes (idem) 1.00

Les pièces indiquées ci-dessus seront représentées par les membres de la Colonie pendant l'hiver prochain.

LISEZ :

INTERNACIA SOCIA REVUO, mensuel anarchiste et socialiste, rue de Saintonge, 45 (Paris, III^e arr^t). Le numéro : 0.60 ; par an : 6 fr. (payable par trimestre).

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Communisme et les Paresseux

par Emile CHAPÉLIER

Couverture illustrée par Léonin

L'exemplaire : 10 c., port en plus (Belg, 2 c., Etr. 5 c., par couple d'exemplaires.)

Le tirage de 5000 ex. nous permet de les laisser à 6 c., port à notre charge pour les comm. d'au moins 10 ex.

MONT-SUR-MARCHIENNE

Théâtre de Verdure de la Maison du Peuple

(Bureau : 2h.) Dimanche 11 Août 1907 (Rideau : 5 h.)

LA NOUVELLE CLAIRIÈRE

Drame social en 5 actes par Émile CHAPÉLIER

AU CONFÉSSIONNAL

Vaudeville en 1 acte, par le même auteur

Représentés par les membres de la Colonie
PRIX DES PLACES : fr. 1.50, 1.00 & 0.50

N. B. En cas de mauvais temps, la représentation aura lieu dans la salle de la Maison du Peuple.

Imp. de la Colonie libertaire l' " Expérience " .

Gérant pour la forme : G. MARIN, r. Verte, 57, à Boitsfort.